

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 30 mars 2017

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme CHARRET-GODARD

Convocation envoyée le 23 mars 2017

Publié le 31 mars 2017

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Lê Chinh AVENA	M. Guillaume RUET
M. Pierre PRIBETICH	Mme Hélène ROY	M. Louis LEGRAND
M. Patrick CHAPUIS	M. Georges MAGLICA	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Chantal TROUWBORST	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Mme Florence LUCISANO
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. André GERVAIS	M. Jean-Claude DECOMBARD	Mme Céline TONOT
M. Frédéric FAVERJON	M. Denis HAMEAU	M. Jean-Philippe MOREL
M. Didier MARTIN	M. Christophe BERTHIER	M. Nicolas BOURNY
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	M. Jean-Louis DUMONT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Emmanuel BICHOT	M. Patrick BAUDEMONT
M. Patrick MOREAU	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Yves PIAN	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Damien THIEULEUX
Mme Stéphanie MODDE	M. Hervé BRUYERE	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Françoise TENENBAUM	M. Jean ESMONIN	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Christine MARTIN	Mme Sandrine RICHARD	M. Gilbert MENUT
Mme Danielle JUBAN	Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

Mme Louise MARIN	M. Thierry FALCONNET pouvoir à M. François REBSAMEN
M. Jean DUBUET	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Céline TONOT
Mme Lydie CHAMPION	M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Michèle LIEVREMONT
	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	M. François HELIE pouvoir à Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Cyril GAUCHER pouvoir à M. Emmanuel BICHOT
	M. Adrien GUENE pouvoir à M. Gilbert MENUT.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Subvention 2017 au Pôle d'Economie Solidaire

Le Pôle d'Economie Solidaire de l'agglomération dijonnaise sollicite le soutien du Grand Dijon à hauteur de 9 000 euros en 2017.

La subvention sollicitée est fléchée de la manière suivante :

- 6 000 € euros pour le fonctionnement du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), outil d'accompagnement des organismes, notamment associatifs, pour leur permettre de consolider et développer leur activité. Le Pôle d'Economie Solidaire vient d'être retenu pour animer le dispositif en Côte d'Or sur la période 2017-2019.
- 3 000 € pour le fonctionnement de l'action « Osez entreprendre autrement » qui propose un accompagnement aux porteurs de projets souhaitant créer leur activité dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire.

Le dispositif du DLA permet de proposer :

- un accueil et une orientation vers un accompagnement adapté ;
- la mise en place de démarches d'accompagnement individuel ou collectif dans le but de pérenniser l'activité des structures accompagnées.

Ainsi, pour l'année 2016, le DLA c'est :

- 23 diagnostics réalisés ;
- 23 ingénieries mobilisées dont 6 sous forme collective ;

Parallèlement, dans le cadre de l'action « Osez entreprendre autrement », le Pôle d'Economie Solidaire propose des ateliers mensuels thématiques sur l'entrepreneuriat dans le domaine de l'ESS en faisant intervenir des structures spécialisées en fonction de la thématique de l'atelier. A ce titre, 118 personnes ont participé à 7 ateliers en 2016.

En 2017, le Pôle d'Economie Solidaire envisage d'accueillir soixante-dix personnes dans le cadre de ces ateliers. Cette offre se déclinera également sur les quartiers prioritaires et dits de veille de la Politique de la Ville. Suite aux actions menées en 2016 sur le quartier du Mail à Chenôve, il est proposé de poursuivre en 2017 le travail auprès de ces territoires prioritaires, notamment avec les acteurs du développement social local tels que : les centres communaux d'action sociale (CCAS), les MJC, les conseils et maison de quartier.

Le budget prévisionnel 2017 du Pôle d'Economie Solidaire s'élève à 352 821 € via les concours notamment :

- de la DIRECCTE pour :	104 000 € ;
- du Conseil Régional pour :	65 000 € ;
- de la Caisse des Dépôts pour :	62 000 € ;
- du FSE pour :	38 000 € ;
- du Grand Dijon pour :	9 000 € ;
- de la Ville de Dijon pour	10 000 € ;
- du Conseil Général pour :	5 000 €.

Afin de permettre la conduite de démarches d'ingénierie en faveur des acteurs associatifs de l'agglomération via le DLA et de maintenir les actions d'accompagnement à la création d'activité, il vous est proposé d'accorder une subvention de 9 000 € au Pôle d'Economie Solidaire soit 6 000 € pour le DLA et 3 000 € pour l'accompagnement à la création d'activité.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention annexée à la présente délibération, relative au versement de la subvention ;
- **d'approuver** le versement d'une subvention de 9 000 € au Pôle d'Economie Solidaire ;
- **d'inscrire et de prélever** les crédits nécessaires sur les budgets 2017 de la Communauté Urbaine du Grand Dijon.

SCRUTIN : POUR : 76

CONTRE : 0

DONT 13 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0